

Bonjour M. Bouvier,
Tout d'abord merci pour votre message.

Nous avons lu les documents auxquels vous faites référence. Vous aurez peut-être trouvé dans notre projet des propositions d'actions qui vont tout à fait dans le sens de plusieurs des recommandations de ADTC. Sachez que notre liste comporte plusieurs usagers réguliers des transports en commun et/ou du vélo et de la marche, pour leurs déplacements au quotidien (par ex. trajets domicile-travail, courses). Ils ont à cœur de faire progresser ces modes de déplacement en remplacement de la voiture individuelle.

Par ailleurs, lors de la réunion publique organisée par Voreppe Avenir le 11/04/2019, M. Emmanuel Colin de Verdière de l'ADTC était venu pour animer le débat sur les déplacements. Fabienne Sentis avait également informé ADTC de la mise en place d'un comité de pilotage "usagers" pour le Plan Vélo du Pays Voironnais. Voreppe Avenir compte effectivement s'appuyer sur les associations d'usagers qui connaissent très bien le contexte des déplacements, que ce soit à vélo ou pour l'utilisation des transports en commun.

Pour répondre plus précisément au questionnaire envoyé.

1/ Vous engagez-vous à revoir les plans de circulation dans les quartiers en limitant fortement le trafic motorisé de transit pour laisser toute leur place aux modes actifs et apaiser la circulation ?

C'est une volonté du groupe Voreppe Avenir en effet. De telles initiatives ont déjà été mise en oeuvre à Voreppe et doivent être poursuivies. Par ailleurs pour les grands axes de circulation comme la D1075 au Chevalon, nous souhaitons porter un projet qui laisse plus de place aux mode doux, selon échanges avec les riverains à ce sujet.

2/ Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG la réalisation et l'extension du réseau Chronovélo dans votre commune ?

Nous y sommes très favorable (plusieurs membres de notre liste sont des usagers réguliers du vélo) et développerons autant que possible au Pays Voironnais A/ les connexions entre voies cyclables existantes, et B/ la création de voies cyclables dédiées. Notez que des projets ont déjà été identifiés comme prioritaires au pays Voironnais, à savoir la connexion de Centr'Alp à Voreppe et Voiron.

3/ Vous-engagez-vous à généraliser et à porter auprès du SMMAG la priorité aux feux pour les bus de toutes les lignes de transport collectif desservant votre commune et de mettre en place un cadencement ?

Ce sera une exigence forte. Il est indispensable que les TC aient une priorité sur la voiture individuelle. Un cadencement optimisé pourra être obtenu en travaillant avec les différentes sociétés prestataires.

4/ Concernant le tramway, une précision tout de même pour le cas de Voreppe.

Le tram à Voreppe imposerait une urbanisation continue entre Le Fontanil et Voreppe (contrat d'axe). Ce serait la fin de la coupure verte et l'abandon du PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espace agricoles et naturels périurbains). Nous n'y sommes donc pas favorables. Par contre, l'enjeu est bien d'améliorer la connexion de Voreppe au tram. Il y a un gros travail qui n'est actuellement pas fait sur le cadencement et la priorité des bus, la fluidification du trafic aux heures de pointes pour se rendre à l'arrêt du Fontanil. Sans parler des autres alternatives telles que le vélo.

5/ Vous engagez-vous à porter dès maintenant auprès du SMMAG et de la Région Auvergne - Rhône-Alpes l'augmentation des fréquences des lignes périurbaines de TER toute la journée et le soir ?

C'est également un souhait fort pour Voreppe Avenir d'obtenir des horaires étendus en journée et réguliers mais aussi de promouvoir un réseau ferré périurbain efficace.

6/ Êtes-vous prêt avec vos services à travailler vos projets en amont avec les associations représentatives d'usagers ?

Dans la mesure où les associations sont représentatives d'usagers, elles seront intégrées à la commission déplacement de Voreppe, conformément à notre souhait d'ouvrir les commissions aux habitants.

Cordialement,
L'équipe Voreppe Avenir.
Le 05 mars 2020